

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 6 MARS

## Ne vous gênez pas!

Le premier mai, on en cause déjà. Pas besoin de vous rappeler qu'il s'agit de la manifestation révolutionnaire en protestation contre ce que les socialistes appellent « la semaine sanglante ». On en cause si bien — dame, ou ne saurait se prendre trop tôt pour recruter le nombre de figurants nécessaires à cette lugubre mascarade, de même qu'on doit se prendre à l'avance pour l'enrôlement des mousquetaires de la mi-carême — on en cause tant et si bien que, la semaine dernière, un meeting « des plus chouettes » se tenait à cet effet.

Les « possibilistes » se sont réunis salle Léger. Aux possibilistes — quelle rime millionnaire à fumistes! — se joignaient les allemanistes, les syndicats, les fédérations des métiers, le cercle — d'autres disent plus élégamment « cycle » — de la Commune, les étudiants internationalistes, « la crème des loupeurs », le tout commandé par le citoyen Legrand qui conseille aux lâcheurs « de se terrer dans leurs caves, le premier mai ».

Ce coup de patte s'adresse aux Guesdistes qui se sont abstenus. « Les gens à Guesde, tous des fainçants! » a crié Legrand qui s'y connaît.

Remarqué, en sus, l'absence des Blanquistes qui se sont cavallés, n'ayant pas réussi à centraliser en leurs pattes la direction du mouvement; celle des rédacteurs de la *Revue Socialiste*, laquelle « entend réserver un accueil impartial et identique à toutes les formes que la pensée socialiste prendra le 1<sup>er</sup> mai »; l'absence de la fédération des républicains socialistes indépendants qui ne peut que « laisser à ses membres le soin de prendre part, chacun suivant ses affinités propres, à la manifestation »; et, enfin, celle des Broussistes, qui n'admettent pas la grève générale. « Quels cafards! »

On ne s'est nullement ému de ces défections à la salle Léger et, sous la présidence du citoyen Fournier, on s'est mis en besogne. Il s'agissait, principalement, du choix de la salle dans laquelle se tiendrait le meeting chic constituant le clou de la petite fête du 1<sup>er</sup> mai.

L'année dernière, on avait le théâtre du Château-d'Eau. Il n'y faut pas songer aujourd'hui, le propriétaire, « certainement vendu à la police », refusant d'entrer en pourparlers avec les manifestants. La salle Favié est à moitié démolie. Les autres lieux de spectacle ou de réunion sont impossibles pour des raisons diverses.

Alors? Alors, le citoyen Joindy eut une idée géniale: « Comment, camarades! s'écria-t-il, vous êtes embarrassés parce qu'on ne veut pas vous louer des salles? Mais adressez-vous au Conseil municipal! demandez lui le Châtelet! De quel droit refuserait-on aux travailleurs la scène sur laquelle on interprète les œuvres réactionnaires du nommé Sardon? Que dis-je? reprend l'orateur s'échauffant, le Châtelet! Et la Chambre des députés, et le Sénat, ne sont-ce pas des lieux de réunion tout désignés? »

On applaudit à casser les becs de gaz;

l'orateur est vivement félicité et, du ton le plus sérieux, le président formule la proposition Joindy:

« Que ceux qui sont d'avis que la commission exécutive donne mandat aux élus socialistes de mettre qui de droit en demeure de nous livrer le Châtelet, la Chambre et le Sénat, pour le 1<sup>er</sup> mai, le manifestent en levant la main. »

Toutes les mains se dressent d'enthousiasme. La proposition est adoptée, avec adjonction du gymnase Japy à la liste des monuments publics « que l'on accorde bien à des brailleurs soi-disant patriotes ».

« Brigadiers, vous avez raison ». Et même, nous vous trouvons trop modestes. A votre place, nous exigerions — allez-y, on vous le concèdera — que M. Faure mit l'Elysée à notre disposition.

Voyons, ne vous gênez pas! Vous savez, comme nous, que

Ousqu'y a d'la gêne y a pas d'plaisir.

## Chambre des Députés

Séance du mardi 5 mars 1895

L'armée française et l'armée allemande

M. Jules Roche compare la situation militaire de la Prusse au cours du siècle avec celle de la France.

Il examine la loi militaire allemande depuis la guerre et représente la loi de 1893 comme le dernier mot de ce qu'on peut attendre, au point de vue de la paix armée.

D'après lui, l'Allemagne a mis presque sur le pied de guerre ses unités de combat.

Pour faire passer les unités du pied de paix au pied de guerre, on n'a besoin en Allemagne que du minimum de temps, qu'il s'agisse de l'infanterie, de la cavalerie ou des armes spéciales.

Il faut aller vite pendant la première phase; l'armée de combat se précipite à l'improviste sur le pays ennemi, s'efforçant de briser sa préparation dans son organisation défensive.

L'Allemagne veut de gros effectifs parce que les gros effectifs permettent seuls l'offensive et que de l'offensive découle réellement le gain des batailles.

De fait, dit le rapporteur, au cours de l'histoire, la Prusse jadis et l'Allemagne maintenant n'ont jamais progressé que par l'offensive, voilà la doctrine.

La question des effectifs de notre armée doit être examinée pour être exactement jugée à un double point de vue, au point de vue légal et au point de vue réel, que devraient être nos effectifs pour que l'armée donnât les résultats matériels qu'elle est destinée à produire et que sont-ils dans la pratique et dans la réalité?

L'ensemble de nos effectifs sous les drapeaux devrait être de 543,000 hommes en chiffres ronds; eh bien! en est-il ainsi? Point du tout.

En prenant les tableaux du budget de 1894, on voit que l'effectif brut était de 336,000 hommes. Par suite de diverses causes, signalées par M. Berteaux, l'effectif net présent, est, déduction faite de la gendarmerie, de 467,000 hommes présents.

Il ne faut pas se bercer d'illusions et,

pour faire face à tout, il faut se demander quelle est la situation actuelle de l'armée.

L'incorporation de la dernière classe prouve que notre contingent n'a, ni trois ans, ni même deux ans de service à faire actuellement, mais, seulement huit mois.

Cela résulte des actes arbitraires de l'administration militaire qui a créé une seconde portion du contingent.

Cet acte grave est dangereux entre tous.

Il a pour effet de distraire du service, pendant deux années, le gros chiffre de 106,000 hommes, alors que 99,000 hommes seulement ont trois ans de service à accomplir.

Comparée à l'armée française, l'armée allemande donne ce résultat singulièrement troublant que nos troupes sont encadrées moitié moins, par des cadres moitié moins nombreux que ceux de nos voisins.

Et encore les soldats français ont-ils une éducation bien moins complète que les Allemands, étant restés beaucoup moins de temps qu'eux au service.

Il faut, suivant le mot de Macdonald, que les soldats soient bien connus ensemble, sous le commandement de bons chefs pour donner toute la mesure de leur valeur.

Il faut donc en France établir l'ordre, la méthode, la cohésion, pour obtenir du soldat tout ce qu'on peut en attendre.

Voilà ce qu'il convient de demander au ministre de la guerre pour ne pas être en face d'une situation aussi terrible que celle qu'a vue la France.

Il faut des soldats, et non une armée de réservistes mal coordonnée.

Il faut donc tout l'argent nécessaire pour maintenir notre force militaire qui est la première garantie de l'indépendance de la patrie.

A quelque parti qu'on appartienne ici, tous veulent l'indépendance et l'intégrité de la patrie.

On l'assurera en donnant ce que la nécessité réclame.

C'est ainsi, du reste, qu'on pourra attendre le jour où l'on verra la raison et la justice triompher de la force.

M. Godefroy Cavaignac conteste les chiffres donnés par M. Jules Roche et, tout en reconnaissant la faute de l'administration, il soutient que plus de 220,000 hommes ont fait la totalité de leur service de trois ans.

L'orateur estime qu'on doit tendre à la grande armée de défense alimentée surtout par la mobilisation.

La suite de la discussion est renvoyée à la séance de demain.

## LE Service des gardes d'écurie

Circulaire du général de Saint-Mars

« Le service des gardes d'écurie, dit le général, est une des causes notables des maladies dans les régiments. Ce service est trop souvent exécuté brutalement, dans des conditions défavorables et sans tenir compte des écarts de la température.

Le général commandant le 13<sup>e</sup> corps d'armée appelle l'attention sur la tenue des gardes d'écurie et sur l'installation de leur couchage.

Les écuries doivent être aménagées pour le

plus grand bien-être des chevaux; mais avant tout, il faut organiser dans ces écuries l'installation confortable des soldats chargés de les surveiller et dont l'existence est plus précieuse que celle de tous les animaux réunis.

La tenue des gardes d'écurie est modifiée suivant la température. Pendant l'hiver, des effets de drap doivent être placés sous les pantalons de treillis et sous les bourgerons qui eux-mêmes doivent être convenables et assez larges pour permettre cette superposition.

Il en est rarement ainsi et l'habillement est pitoyable.

Le règlement ne limite pas le nombre des manteaux à attribuer aux gardes d'écurie; il faut en donner largement, de manière que nos soldats ne souffrent jamais du froid.

Le règlement n'a pas parlé du dispositif à adopter pour le couchage des gardes d'écurie. Il a pensé que ce dispositif différait suivant la forme des écuries, et que, dans ces locaux où abondaient la paille et le foin, l'homme saurait arranger sa place. La question n'est pas si simple, et le soldat abandonné à lui-même ne peut la résoudre. Elle nécessite l'intervention de l'intelligence et de l'expérience des chefs.

L'hygiène veut que l'homme ne couche pas sur le sol contaminé par le fumier et que l'air qu'il respire ne soit pas vicié par la respiration des chevaux.

Le service demande que l'homme, tout en étant à l'abri du vent et du froid, entende facilement tout ce qui se passe dans l'écurie et qu'il puisse se lever avec vivacité en cas d'accident.

Le garde d'écurie est une sorte de sentinelle très intéressante ayant l'honneur de posséder une véritable initiative et une importante responsabilité. Il faut absolument qu'il se sente soigné lui-même par ses officiers pour qu'il soit disposé à faire son service avec goût et pour qu'il ait la conception de son rôle paternel vis-à-vis des chevaux.

Les chevaux sont intelligents et observateurs. Quand ils voient leurs gardes d'écurie déguenillés et grelottants, ils savent que les jurons vont tonner à leurs oreilles, que les coups vont pleuvoir sur leur dos et que leurs pauvres couvertures vont leur être dérobées par ceux-là même qui ont mission de les soigner. Ils sont craintifs, ne se reposent pas, dépérissent et maudissent avec raison le numéro de leur régiment.

Aussi, la bonne organisation des gardes d'écurie aura pour conséquence la santé, la satisfaction physique, l'élévation morale d'un certain nombre d'hommes et la confiance des chevaux.

Maintenant que ce but important est indiqué, chacun doit s'empresse de l'atteindre.»

## Les mandats-cartes

Conformément à la promesse faite par le gouvernement au cours de la discussion récente du budget des postes, le ministre des finances, M. Ribot, et le ministre des postes, M. André Lebon, ont déposé avant-hier sur le bureau de la Chambre un projet de loi ayant pour but d'autoriser l'administration des postes à mettre à la disposition du public des mandats-cartes payables au domicile du bénéficiaire, moyennant une taxe de factage de 0 fr. 40.

Le mandat-carte sera désormais exclusivement réservé dans le régime intérieur aux envois de fonds payables à domicile.

Le mandat ordinaire subsisterait; dans les conditions actuelles, on aperçoit les avantages pratiques de cette réforme; le destinataire du mandat-carte n'aurait plus ni à se déplacer, puisque le montant du mandat lui serait porté par le facteur, à l'adresse indiquée, ni à se procurer de pièces d'identité, les facteurs étant toujours à même de constater sûrement et facilement l'identité des personnes chez lesquels ils se présentent; enfin, le public et l'administration seraient presque absolument garantis contre les risques de paiement à un tiers indu.

L'exposé des motifs du projet de loi préparé par M. André Lebon évalue à 500,399 fr., pour la première année, la dépense nécessitée par l'organisation du paiement à domicile des mandats-cartes français et internationaux; un crédit d'égale somme est demandé au Parlement par le ministre des finances; mais, en réalité, la dépense sera entièrement couverte par l'élévation de recettes provenant, tant du développement de la circulation des mandats-cartes par l'effet de la réforme, que de la perception de la taxe nouvelle de factage, de dix centimes, qui sera le prix du service rendu.

## INFORMATIONS

### Nouveaux crédits

Par une lettre adressée à la Commission du budget, le ministre de la guerre demande à la Commission d'inscrire, dans le budget de 1895, un crédit nouveau de 2,200,000 fr., à répartir ainsi :

1 million à titre de premier crédit pour réserver à l'industrie française la fabrication des conserves destinées aux troupes.

570,000 francs pour allouer des subventions aux hospices civils de l'Est qui reçoivent des militaires.

430,000 fr. pour l'amélioration des services sanitaires et notamment pour la reconstruction de la caserne de Dijon où s'est produite une récente épidémie.

Enfin 200,000 fr. pour la distribution de la médaille coloniale à 40,000 hommes de l'armée de terre.

Cette dépense serait couverte, jusqu'à concurrence d'un million 1/2, par des réductions sur les chapitres relatifs aux constructions de l'artillerie.

### Pour les victimes de l'hiver

M. Gauthier de Clagny a déposé une proposition de loi tendant à ouvrir un crédit de deux millions au ministre de l'intérieur.

Ce crédit serait versé aux bureaux de bienfaisance pour être distribué aux victimes du rigoureux hiver que nous traversons.

M. Gauthier de Clagny a réclamé la déclaration d'urgence et la discussion immédiate de sa proposition.

### Le départ du général Duchesne

Le général Duchesne, commandant de l'expédition de Madagascar, partira avec son état-major dans le courant de la première quinzaine d'avril.

### Incendie à la préfecture de Rochefort

Nous avons annoncé qu'un incendie s'était déclaré à la préfecture maritime.

La toiture et deux chambres ont été détruites; tout le rez-de-chaussée et les archives ont été préservés. Les autres pièces ont été simplement endommagées par l'eau.

L'incendie a été causé par l'imprudence d'un marin d'ordonnance qui a allumé le gaz sous une baignoire, sans y avoir préalablement mis de l'eau. Une explosion s'est produite blessant grièvement l'imprudent.

Le feu a été rapidement circonscrit. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Les pertes sont évaluées à 150,000 fr.

### Effondrement d'une maison

Le *Patriote Savoisien* rapporte qu'à la suite de l'abondante chute de neige de ces jours derniers, la toiture de la maison d'école du hameau de Villarivon, commune des Chapelles, s'est subitement effondrée, dans la nuit, écrasant l'instituteur, M. Jean Célestin Jarre et sa fille, âgée de 16 ans, et blessant aussi grièvement deux autres personnes.

La maison effondrée était un local loué servant d'école mixte dont M. Jarre était directeur.

### Assassinat

Le Puy, 5 mars. — Un assassinat a été commis à Boussoulet. Un jeune homme, nommé Montchamp, a été criblé de coups de couteau. Le cadavre a été retrouvé au milieu de la neige. Les auteurs du crime sont inconnus.

### Ingénieur français assassiné à Naples

M. Blake, ingénieur de la Compagnie française des eaux, vient d'être assassiné par un ouvrier italien. En pleine rue de Chiaja, il a été frappé de deux coups de poignard.

M. Blake, Irlandais d'origine, s'était engagé en 1870 et avait fait la campagne à l'armée de Bourbaki.

### Terrible accident

Châlons-sur-Saône, 5 mars. — Hier, à trois heures, au hameau du Verne-Laferrière, près Montceau-les-Mines, un accident est arrivé chez le mineur Jurédieu. Sa fille aînée, vaquant aux soins du ménage, a heurté une lampe à pétrole avec un balai. Cette lampe, placée sur la cheminée, est tombée sur le fourneau de cuisine, s'est brisée, et le liquide s'est enflammé, communiquant le feu aux vêtements des trois enfants qui se chauffaient.

Les pauvres petits, poussant des cris affreux, se mirent à courir dans l'appartement et

communiquèrent l'incendie aux rideaux et couvertures de lit.

Le père et la mère terrifiés firent tous leurs efforts pour porter secours à leurs petits. La fille aînée est horriblement brûlée et ne survivra pas; le père et la mère ont les mains brûlées et l'on craint d'être obligé d'avoir recours à l'amputation. Les trois autres enfants ont de nombreuses brûlures mais moins graves.

### Le mariage d'une milliardaire

M. Corrigan, archevêque de New-York, a béni, avant-hier, en l'hôtel de M. et M<sup>me</sup> George Gould, le mariage du comte de Castellane avec M<sup>lle</sup> Gould.

Les murs de la chapelle étaient tout tapissés d'orchidées.

La musique a été exécutée par un orchestre. M<sup>me</sup> Tor Sucher, première chanteuse de l'Opéra de Vienne, a chanté des soli.

Une foule énorme, que la police était impuissante à contenir, se trouvait massée aux abords de l'hôtel.

La cérémonie religieuse a été suivie d'un lunch de deux cents convits. Un autre déjeuner a été offert par les jeunes mariés aux pauvres de la ville.

### Une amende de 1,200,000 francs

Les débats du procès de la Banque romaine avaient établi que, pour masquer le déficit de la Banque, le directeur, M. Tanlango, avait déposé dans la caisse, en vue d'une inspection imminente, un chèque de 4,500,000 francs.

Ce chèque n'ayant pas été timbré, M. Tanlango vient d'être invité par l'administration des contributions directes à payer rétroactivement le droit et une amende se montant ensemble à 1,200,000 francs.

### BULLETIN FINANCIER

5 mars 1895.

C'était aujourd'hui les règlements de la liquidation; cette opération s'est effectuée des plus facilement. Dès le début, les dispositions ont été favorables, mais les affaires n'ont pas été très actives; c'est ainsi que pour la plupart des valeurs les différences entre le premier et le dernier cours sont insignifiantes.

Nos rentes se maintiennent et c'est tout; sur ces fonds il n'y a aucune espèce d'animation. Le 3 0/0 finit à 103.50.

Constatons une assez vive reprise de la rente Extérieure qui tend à regagner les cours cotés avant qu'on ait parlé d'une insurrection à Cuba. Dernier cours, 77 7/16.

Les fonds ottomans sont très fermes, nous laissons le 4 0/0 à 27.50. La Banque ottomane à 718.75.

Peu d'animation sur nos grands chemins. Le Suez est à 3,337.50.

Les sociétés de crédit ont une bonne allure. On parle d'une augmentation assez sensible du dividende du Crédit Lyonnais qui serait de 35 fr.

Depuis quelques jours, meilleure tenue des Chemins de fer Espagnols. On escompte une entente entre le gouvernement et les compagnies.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET RÉGIONALE

#### Service de la Loire

Pas de prévisions de cotes possibles. La Loire supérieure est toujours stationnaire. La situation des embâcles en amont d'Orléans ne se modifie que très lentement.

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Ministère de la Guerre

#### AVIS

Les anciens sous-officiers et engagés volontaires ne provenant pas des sections de commis et ouvriers militaires d'administration, qui ont été jugés dignes de concourir au grade d'officier, et qui désirent concourir pour le grade d'officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe du cadre auxiliaire des bureaux de l'Intendance militaire, des Subsistances militaires, et de l'habillement et du campement, sont informés qu'ils doivent adresser leur demande à leur Chef de corps, s'ils sont encore sous les drapeaux, ou au Commandant du recrutement, s'ils sont dans leurs foyers.

Ces demandes, pour pouvoir être instruites, doivent être produites avant le 1<sup>er</sup> avril.

La période d'instruction, à laquelle les candidats sont astreints avant le concours, est fixée au 6 mai prochain.

Les territoriaux qui désirent participer au concours sont convoqués pour une période supplémentaire de huit jours qui commencera le 27 mai.

L'examen pour l'aptitude technique aura lieu à l'expiration de la période d'instruction.

Les candidats pourront prendre connaissance du règlement ministériel du 7 décembre 1894, dans lequel est annexé le programme des connaissances exigées dans toutes les Sous-Intendances militaires, ou se procurer ce règlement chez l'éditeur du *Bulletin officiel du Ministère de la Guerre*, à Paris, 41, place Saint-André-des-Arts.

### Souvenir Russe à l'Ecole de cavalerie de Saumur

M. Soukhomlinov, commandant de l'Ecole de cavalerie de Saint-Petersbourg, a envoyé à l'Ecole de cavalerie de Saumur deux caisses contenant divers objets destinés à être offerts aux officiers de cet établissement, comme souvenir de l'excellent accueil qui lui a été fait au mois d'octobre dernier.

### Les sous-officiers élèves à Saumur

La direction de la cavalerie active le travail préparatoire de nominations au grade de sous-lieutenant de tous les élèves-officiers sortis de

## AU MOULIN

— Laissez, maîtresse, interrompt Baptiste, laissez miss Clair se calmer et réfléchir. Trop excitée, trop profondément blessée, elle ne saurait envisager exactement la situation. Attendez à demain pour arrêter une détermination. Vous, mademoiselle, remontez dans votre chambre et reposez vos nerfs.

— Monsieur Baptiste, je pars tantôt. J'y suis irrévocablement décidée.

— Et moi, je m'y oppose, dussé-je employer la force. Je ne permettrai pas qu'une honorable jeune fille telle que vous s'expose au scandale et joue son avenir sur un coup de tête. Avez-vous confiance en moi, miss ?

— Confiance absolue.

— Faites ce que je vous dis, ma chère enfant — souffrez que j'emploie ces mots paternels et fraternels vis à vis de vous qui m'inspirez un intérêt sans réserve — vous vous trouverez bien de mon conseil. Demain, nous

Reproduction interdite.

repris la discussion dans de meilleures conditions, avec plus de lucidité d'esprit. Je vous en prie, miss Clair, moi, votre camarade tout dévoué, accordez-nous vingt-quatre heures? Me refuserez-vous cette concession ?

— Soit. Prorogeons l'entretien à demain. Mais plus d'atermoiement ni de pression, je ne céderai point. Je monte chez moi. Gardez et surveillez M<sup>lle</sup> de Nesves. Dites-lui que je suis malade et que je la confie à vos bons soins. Je vais interroger ma conscience, et je vous communiquerai demain ma volonté.

Miss Clair gagne sa chambre. Après une minute de silence, Baptiste renoue le dialogue.

— Que pensez-vous de cette affaire, madame Boyer ? Vos soupçons étaient-ils fondés ? Persistez-vous à déduire une intrigue amoureuse entre M<sup>lle</sup> O'Connor et moi ?

— J'ai tort, Baptiste, je ne le nie point. Mais convenez aussi que les apparences autorisent cette supposition. Elle est jolie, miss Clair. Vous n'êtes ni aveugle ni repoussant; et de plus experts que moi y eussent perdu leur latin.

— Moi, aimer cette demoiselle ! Vous riez. A quoi cela me mènerait-il ? Vous ne me croyez pas si naïf, vous connaissez mon caractère.

Quand j'aime, je me livre corps et âme. Les amourettes, la bagatelle ? Du temps perdu. Ça dérange, ça trouble et ça crée des regrets. Grâce à Dieu ! je ne suis point du bois avec lequel se fabriquent les séducteurs. Débaucher miss Clair, moi farinier, simple « bat l'âne » ! La bonne farce ! Il faudrait qu'elle fût la dernière des perverses pour s'enticher de votre serviteur. Et que trouverait-elle en ce brave Baptiste ? Où voyez-vous l'accord praticable entre nous ? Ne suis-je pas étranger à tous les objets qui occupent sa pensée ? Comprendrait-elle mes pensées ? Ma tâche, mes essais, mes fatigues, l'intéresseraient-elles ? Non. Un monde nous sépare. Elle ne songe pas plus à moi que je ne songe à elle. Moi, si jamais l'amour m'agrippe — et, jusqu'à présent, peu m'en chaut — je consacrerai cet amour entier à ma femme...

— Mais, si la demoiselle en question demande votre main ?

— Epouser M<sup>lle</sup> O'Connor, une mauviette qui n'a pas deux liards de santé, incapable d'être femme et d'être mère ! Quand l'heure du mariage sonnera pour moi, si elle sonne jamais, je choisirai une compagne solide, taillée en plein cœur de chêne, répondant carrément

à mon amitié, me collant chaque année un enfant sur les bras, car j'en veux des enfants, j'en veux une potée, une charretée. Je m'adjoindrai une paysanne, dans votre genre, créée pour le trimage de la campagne, familière dès sa naissance avec la terre, la paysanne mignonnant le champ, me remplaçant au moulin, si j'ai un moulin, le but de ma vie, menant la charrue, semant, moissonnant, binant, perlant la pot-bouille, me procurant en même temps toutes les satisfactions de l'estomac, du corps et du cœur. Vous représentez-vous M<sup>lle</sup> Clair fanant, accolant le cep, préparant une soupe aux choux et torchant des marinots ? Je m'étonne, madame Périne, que, avec votre grand bon sens, vous ayez forgé de si étranges inventions. Mademoiselle Clair O'Connor ne me convient ni sous le rapport physique ni sous le rapport moral. Faites donc votre « meâ culpâ » et, la cervelle affranchie de vos turlutaines, efforcez-vous de la retenir parmi nous. Vous empêcherez des accidents dont j'assumerai la responsabilité. Si l'institutrice persévère dans son dessein de quitter M<sup>lle</sup> de Nesves, de courir la pretentaine et qu'il lui arrive malheur, je me croirai solidaire de sa chute; je désertai sans hésitation votre service et je m'engagerai afin

Saumur au mois d'octobre et qui ne sont point encore pourvus de leur grade.

C'est environ cinquante nominations qui seront faites incessamment.

### Une proposition de M. de Grandmaison

M. de Grandmaison a demandé l'inscription au budget de la guerre d'un crédit de 1,000 francs, à titre d'indication, pour inviter le ministre de la guerre à faire prévenir par télégramme les familles des militaires qui, par suite de maladie ou d'accident, sont en danger de mort.

### Les réservistes

Le ministre de la guerre a décidé que les réservistes, ayant accompli sept années de service au moins dans l'armée active, seront dispensés de deux périodes d'instruction auxquelles ils sont assujettis par la loi du 15 juillet 1889.

### Carnet matrimonial

Le mardi 12 mars prochain, on célébrera, au château de Monthireau (Eure-et-Loir), le mariage du baron Jean de Bodman, fils du baron de Bodman et de feu la baronne née de Bernard de Lafrégeolière, avec M<sup>lle</sup> Noémi d'Anthenaise, fille du feu comte d'Anthenaise et de la comtesse née de Rochetaillée.

### BACCALAURÉAT

SESSIONS EXTRAORDINAIRES DE MARS-AVRIL 1895  
Baccalauréat ès-lettres

Une session extraordinaire de baccalauréat ès-lettres et de baccalauréat de l'enseignement secondaire classique et moderne s'ouvrira, à Rennes, le jeudi 23 mars 1895.

Les inscriptions seront reçues, au secrétariat de la Faculté, du mardi 5 au mercredi 20 mars inclusivement.

### Les souffrances agricoles

La culture française est à la veille de souffrir d'une des crises les plus douloureuses qu'elle ait encore subies.

Dans la Beauce, notamment, les gelées ont été si fortes que presque partout les grains sont perdus.

La récolte du blé sera déplorable!

Plus que jamais il faudra venir au secours de l'Agriculture.

### MONTREUIL-BELLAY

#### Mort subite

Avant-hier, vers 9 heures du matin, plusieurs habitants de Montreuil-Bellay voyaient Pabot, journalier, âgé de 61 ans, domicilié au bourg, traverser la rue en chancelant, comme en état d'ébriété — état qui, du reste, lui est familier — et s'abattre au milieu de la neige. On courut le relever, on le questionna, et, le malheureux ne pouvant articuler une parole,

de trouver une balle qui me dépêtra du remords.

— Je tenterai l'impossible auprès de M<sup>lle</sup> Clair, sous la condition que vous viendrez à ma rescousse. Mes seuls efforts échoueraient vraisemblablement. Si, avec votre auxiliaire, nous ne la dissuadons pas de son parti pris, que faire?

— Je me rends immédiatement chez M<sup>me</sup> de Nesves et je l'informe du malentendu afin qu'elle avise.

— C'est pour le coup que M<sup>me</sup> d'Avrolles m'habillera d'un taffetas de quarante sous et me perdra dans l'esprit de Louise!

— N'ayez crainte. Au cas où M<sup>me</sup> d'Avrolles japperait des clabaudages qui me déplaisent et entachent votre personnalité, on lui ravera son clou de même qu'à une simple mortelle.

— Merci. Présentement, je me flatte que vous oublierez un court égarement et que vous renoncerez à l'idée de vous en aller quand votre concours m'est essentiel. La vendange envaisselée, nous débattons de nouveau le litige.

— C'est dur; mais je ne dois pas m'obstiner plus que vous. Je ne conserverai point ranonne, maîtresse, de suspensions inconsidérées.

on se hâta de le transférer à l'hospice où il rendit le dernier soupir dès son arrivée.

M. le docteur Gaudrez, appelé pour donner des soins à Pabot, n'a pu que constater le décès qu'il attribue à une congestion cérébrale.

### ANGERS

D'après le *Petit Courrier*, la délégation qui doit inviter M. le Président de la République et les ministres à honorer de leur visite l'Exposition d'Angers a dû partir hier pour Paris.

Les membres de la délégation seront reçus aujourd'hui mercredi par M. le président du Conseil et M. le ministre de l'Intérieur, et vendredi par M. le Président de la République.

### Le directeur du Jardin des Plantes

M. Bouvet, pharmacien-botaniste des plus distingués, est nommé directeur du Jardin des Plantes d'Angers, en remplacement de M. le docteur Lieutaud, décédé.

### M. Guillemot au Caire

Notre compatriote Guillemot, qui obtient en ce moment au Caire de superbes succès, est réengagé pour la saison prochaine au Théâtre Khédivial.

Ainsi tomberaient les bruits qui ont couru, et d'après lesquels M. Guillemot serait co-directeur à Angers pour la saison 1895-1896.

### Un plancher qui s'effondre

Dimanche soir, le plancher d'un rez-de-chaussée de la rue de Paris, à Angers, s'est effondré, entraînant dans sa chute tout ce qui se trouvait dans la salle. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

### Une femme qui a les pieds gelés

Il y a en ce moment, à l'asile de nuit d'Angers, une famille des plus malheureuses. Outre le père et les enfants qui sont souffrants, la pauvre mère a les deux pieds littéralement gelés — ils ne forment qu'une plaie — pour avoir couché dans la neige étant sans asile.

Les souffrances de cette femme sont horribles.

Ces pauvres gens viennent du Mans et se rendent à Fontenay-le-Comte.

### L'Exposition de 1895 à Angers

#### Extrait de la liste des Exposants (Suite)

M. Courant, de Tigné: Produits pharmaceutiques.

M. Barrault, de Saint-Clément-des-Levées: Beurre en motte, fromage.

M. de Monti, de Martigné-Briand: Vins en bouteilles.

M. Brochard, de Martigné-Briand: Vins.

rées. Votre invite supprime les torts. Comptez donc sur mon entière obéissance comme par le passé. Je raie de ma souvenance un mauvais songe et me dis tout à vous.

L'institutrice descendit le lendemain de bonne heure, avant le lever de M<sup>lle</sup> de Nesves, opiniâtée dans sa résolution de quitter l'usine et d'emmener son élève. Baptiste et Périne combattirent cet entêtement. Bref, après vingt minutes de controverse et d'instances, on obtint de M<sup>lle</sup> O'Connor qu'elle attendrait, chez madame Boyer, la fin des vacances, sous la garantie que si, à cette époque, ses idées ne variaient point, on ne lui susciterait aucune entrave, on n'interviendrait pas entre elle et M<sup>me</sup> de Nesves, en un mot qu'on lui laisserait sa pleine liberté d'action.

(A suivre.)

A. M.

**PAPIER WLINSI**, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

**LE VIN de G. SEGUIN** Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie; il convient à tous les tempéraments affaiblis. Paris, 165, rue Saint-Honoré.

### L'Exposition d'horticulture

Vu l'abondance des demandes d'admission à l'Exposition d'horticulture, la Commission est autorisée à augmenter de 500 mètres carrés la surface des tentes.

### L'abbé Bruley des Varannes

Nous avons dit hier que M. l'abbé Bruley des Varannes — que tant de liens rattachent à l'Anjou — était l'un des aumôniers qui vont accompagner le corps expéditionnaire à Madagascar.

Fils d'un des plus estimés présidents de notre ancienne magistrature, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, neveu de M. le président Lelièvre et de l'honorable M. Camille des Varannes, l'abbé Bruley s'est déjà fait connaître par l'ouvrage intéressant qu'il a publié sur le Japon, où il fut missionnaire apostolique.

Voici ce que dit le *Messenger d'Indre-et-Loire*:

« Nous adressons à M. l'abbé Bruley des Varannes nos félicitations pour la mission de choix qui vient de lui être confiée par le gouvernement.

» Depuis plusieurs années, le zèle apostolique de M. l'abbé Bruley des Varannes s'était, d'une façon toute particulière, porté sur l'éducation morale du soldat. Il avait fondé, à Tours, une *Maison de famille* où, chaque soir, grand nombre de militaires se réunissaient, occupant les heures de loisir à toutes sortes de jeux, à la préparation de matinées théâtrales, etc.

» Point de « pression » dans la *Maison de famille*; mais, enveloppés dans cette atmosphère de bonne camaraderie, liés par des communs sentiments de religion et de patriotisme, combien de jeunes gens devront à M. l'abbé des Varannes d'avoir gardé intacts des convictions généreuses qu'atrophient trop les fréquentations malsaines ou d'indignes promiscuités.

» Doué d'une affabilité sans bornes, d'un esprit plein d'abandon, d'une gaieté vive et primesautière, rompu à la fatigue, le nouvel aumônier de l'expédition de Madagascar sera, en même temps qu'un gai compagnon de voyage, un missionnaire plein de cœur, disons: un père pour tous les jeunes soldats qu'il guidera par des conseils et fortifiera, aux heures de danger, par son exemple.

L'abbé Georges Bruley des Varannes, né le 24 septembre 1864 à Montigné (Mayenne), a un frère lieutenant au 25<sup>e</sup> dragons; il est le neveu des généraux Lacretelle et Nérin, cousin du général Paulléau, commandant la 4<sup>e</sup> brigade de chasseurs.

### CHOLET

#### Nouvelle Société musicale

Nous apprenons qu'il vient de se former, à Cholet, une nouvelle Société musicale, l'*Avenir Choletais*, sous l'habile direction de M. Astruc.

### L'assassin de Mareil-sur-le-Loir à la prison de La Flèche

L'assassin Lancelleur a été transféré dimanche à la prison de La Flèche.

A son arrivée à la gare de La Flèche, cinq cents personnes au moins l'attendaient. Une foule considérable était sur le trajet de la gare à la prison.

A l'entrée du palais de justice, les gendarmes ont dû écarter de force la foule, qui criait: A l'eau, l'assassin! A Deibler! Vilaine canaille! ..

**TABLEAU** indiquant le prix du quintal de blé sur les principaux marchés de France et de l'étranger, arrêté à la date du 22 février 1895 (75 kilogrammes par hectolitre de blé).

Paris, 18 fr. 75.  
Lyon, 18 fr. — Rouen, 17 fr. 40. — Toulouse, 18 fr. 75. — Nancy, 18 fr. — Chartres, 17 fr. 95. — Dijon, 18 fr. 25.  
Berlin, 17 fr. 45. — Vienne, 14 fr. 40. — Londres, » fr. » ». — Bruxelles, 11 fr. 75. — New-York, 11 fr. 05. — Chicago, 9 fr. 65.

### Marché de la Villette

Prix moyen du kilog. de viande pour la semaine du 15 au 21 février 1895 et pour la semaine correspondante de l'année 1894.

1895. — Bœufs, 1 fr. 50. — Veaux, 2 fr. 05. — Moutons, 1 fr. 87. — Porcs, 1 fr. 49.  
1894. — Bœufs, 1 fr. 36. — Veaux, 1 fr. 97. — Moutons, 1 fr. 89. — Porcs, 1 fr. 57.

A la correctionnelle:  
— Pour quel motif avez-vous frappé le plaignant à coups de botte?  
— Il m'avait traité de va-nu-pieds.

### POUR MA FEMME ET MOI

Quand on offre à sa femme un bonbon pour étrene, C'est elle qui le mange, elle seule en jouit. Le savon du Congo, que je donne à la mienne, Au moins par son parfum me fait aussi profit.

L. Grihen, au savonnier parisien Victor Valaisle.

Le meilleur régénérateur des forces épuisées est la **Tisane Dussolin**. Il suffit d'en prendre une cuillerée à café chaque matin.

### Samedi 9 Février

Exposition et Grande Mise en Vente des NOUVEAUTÉS DE LA SAISON Printemps et Eté, chez

## CRÉMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans

### Bulletin Météorologique du 6 Mars

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 4°
Ce matin, à 8 h.		0°
Midi,	761 m/m	au-dessus 7°
Haussé,	1 m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessous 3°

### LA PETITE SCIENCE

#### LA GUÉRISON DES PANARIS

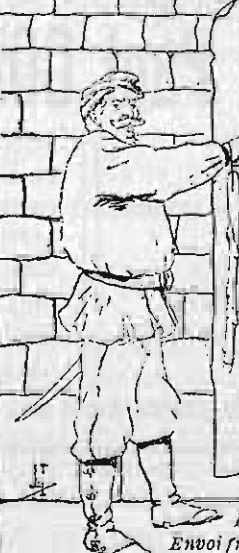
Faire fondre au bain-marie, par parties a peu près égales, du beurre frais, du camphre, de l'huile d'olives et du savon blanc. Laissez refroidir pour que le liquide prenne de la consistance, et vous aurez un onguent qui, appliqué en cataplasmes, est des plus efficaces, puisque le germe meurt et s'enlève sans effort au bout de 48 heures. Des personnes se sont guéries par ce moyen aussi simple que facile, après avoir essayé maint autre remède.

### M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste, N° 1, rue Beaupaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix: 3 francs, soins compris  
EXTRACTION DE DENTS GRATIS

"GRAISSE EQUATEUR" Nous recommandons à nos lecteurs cette nouvelle GRAISSE pour VOITURES CHARIOTS et ENGRENAGES C'est la meilleure, la plus Economique. La demander chez Quincailliers, Epiciers, Bourreliers, etc. L. LEBRASSEUR, SEUL FABRICANT, Saint-Denis (Seine)



Par arrêté préfectoral à dater de ce jour, il est absolument interdit de tousser ..

AVIS — pour éviter toute contravention se procurer immédiatement des pastilles du Dr Cabanes, qui guérissent Rhumes, toux, Bronchites, Catarrhes, Enrouement, Grippe, etc. Les Pastilles du Dr Cabanes se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies.

Les Pastilles du Dr Cabanes se vendent au prix de 1 fr. 25 la boîte. Envoi franco contre timbres. Dépôt: Ph<sup>o</sup> DERBEQ, 24, Rue de Charonne, PARIS

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR  
Séance du 3 Mars 1895  
Versements de 137 déposants (14 nouveaux),  
52,238 fr. 34  
Remboursements, 44,297 fr. 07  
La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**Fêtes de Pâques à Madrid**

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera du 3 au 13 Avril 1895, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 230 francs, par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet, c'est-à-dire 50 % du prix des billets à plein tarif.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS  
**Semaine Sainte à Séville. — Foire de Séville**

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte, du 8 au 13 avril, et de la Foire et des Fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 22 avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 29 mars au 15 avril inclus, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 230 francs, par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet, c'est-à-dire 50 % du prix des billets à plein tarif.



**PURIFIER L'AIR**  
en brûlant du **PAPIER d'ARMÉNIE**  
Le meilleur Désinfectant connu.

Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du **PAPIER d'ARMÉNIE**.  
DETAIL : PHARMACIES, PARFUMERIES, PAPETERIES, BAZARS  
Gros : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. Ech<sup>me</sup> gratis.

Dépôt : Imprimerie P. GODET, place du Marché-Noir.  
Maison de vente : BUREAU DE TABAC, au coin de la rue du Marché-Noir et de la rue Dacier, Saumur.

**BOURSE DE PARIS**  
Du 5 Mars 1895

3 0/0 . . . . .	103 30
3 0/0 amortissable . . . . .	101 25
3 1/2 . . . . .	107 70

**LE MONDE ILLUSTRÉ**

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 2 mars 1895

PARIS : Le Mardi-Gras, vente des confetti sur la place de l'Opéra. — La Seine gelée, garage des bateaux dans le petit bras de l'île Saint-Louis.  
THÉÂTRE ILLUSTRÉ : Opéra-Comique, *Ninon de Lençles*.  
BEAUX-ARTS : *Ophélie*, tableau de M. Gaston Bussière. — *Mezzetin et Javotte*, tableau de M. Vollen.  
NÉCROLOGIE : L'Archiduc Albrecht d'Autriche.  
ACTUALITÉ : Vienne, exposition du corps de l'archiduc Albrecht, dans la chapelle ardente au palais Impérial. — Les délégations de l'armée russe.  
BELGIQUE : Le patinage dans le parc du château royal de Laeken.  
DÉPARTEMENTS : La banquise de Sully-sur-Loire. — Attaque par la dynamite de la banquise du pont du chemin de fer à Rouen.  
MADAGASCAR : Tamatave. — Les officiers du corps expéditionnaire. — Le Consul anglais protégé par les troupes françaises.  
En supplément : *Les Gamineries de M. Triomphant*, roman de M. Ch. Moreau-Vauthier. — Illustrations de M. Balluriau.

Le numéro : 50 centimes.

Le Gérant, L. DELAUNAY

PAR ACTE sous signature privée, en date du 1<sup>er</sup> mars 1895, enregistré le même jour à Doué, folio 43, case 12, M. ADRIEN REPOCHE a vendu à M. EDMOND LINES-DESBOIS, fabricant de meubles à Doué, les marchandises composant le fonds de commerce de tapissier qu'il exploitait à Doué, moyennant un prix stipulé fin mars courant. Les oppositions seront reçues jusqu'à cette époque entre les mains de M. LINES-DESBOIS.

**Entreprise de Serrurerie**  
Charpentes en fer

**ED. PRUDHOMMEAU**  
Rue St-Jean, Saumur  
Fournitures d'appareils électriques  
TÉLÉPHONE, Sonneries, etc.  
D'après devis ou à forfait.

**Bouchard-Bayle**

Architecte Mètreur Expert  
47, Rue Dacier, Saumur  
Géométrie, Expertise, etc.

**VIN du D<sup>r</sup> YVON**

Tonique et Reconstituant  
A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, prépare au vin d'Espagne.  
Prix de la bout. : 3 fr.  
PHARMACIE NORMANDINE  
**G. DESCHAMPS**  
Rue Saint-Jean, SAUMUR.

**Demandes d'Emplois**

UN JEUNE HOMME de 16 ans, au courant du service des maisons bourgeoises et des hôtels, ayant de bonnes références, demande une place de domestique dans une maison bourgeoise ou un hôtel.

UN DEMANDE domestique bonne d'enfants, munie de bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

M. GOYET, rue d'Orléans, 54, demande emploi.

UN MÉNAGE demande place de concierge. Tr. bonnes références

UN MÉNAGE demande un emploi.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

**A. BOURDOIS, TRATEUR**

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson  
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

Commodité, Économie

**LESSIVE MAGIQUE**

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté.  
Elle détruit les germes des maladies contagieuses.  
Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses.  
Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUCHEAU

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

**ÉPICERIE CENTRALE**

28 et 50, rue Saint-Jean, SAUMUR

**MAISON P. ANDRIEUX**

PRODUITS ALIMENTAIRES FELIX POTIN

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. } 26 litres pour 25  
— blanc 45 c. — } Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.  
P. ANDRIEUX.

**Imprimerie Paul GODET, Saumur**

FACTURES TOUTS FORMATS  
CARTES D'ADRESSES  
ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS  
TÊTES DE LETTRES  
CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
AVIS DE TRAITES — MANDATS  
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS  
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL  
FAIRE-PART NAISSANCE  
CARTES DE VISITE  
AFFICHES — PROSPECTUS  
PROGRAMMES P<sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES  
PRIX-COURANTS  
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

**ÉPICERIE PARISIENNE**

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

**IMBERT FILS**

Conserves Supérieures

Petits pois, la boîte . . 0 85 — 1/2 boîte. 0 50  
Petits pois Amieux . . 1 » — 0 60  
Haricots verts . . . . 0 85 — » 60  
Haricots verts Amieux 1 » — 0 60

Asperges, Pois, Haricots verts et Flageolets très fins et extra fins.  
Dépôts des Maisons Amieux frères, de Nantes, et Rodet frères, de Bordeaux.

NOTA. — Toutes nos conserves sont garanties, les boîtes manquées sont échangées  
Par sortie de 5 kil. net, remise des droits d'octroi.  
Sardines à l'huile, Pêche Française, deux boîtes pour 0,75  
Gros Artichauts, 0 fr. 40 pièce

A SAINTE-GENEVIÈVE

**Tapisseries Artistiques**

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

**LA JEUNE MÈRE**

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19<sup>e</sup> ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D<sup>r</sup> BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4<sup>o</sup>

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc. Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie. On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois. On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.